

Mercredi 18 juin. Visite de Strasbourg.

Ils étaient nombreux les cyclotouristes qui avaient décidé de consacrer cette journée au tourisme. C'est ainsi que 2 autobus ont été affrétés pour conduire plus d'une centaine de personnes à Strasbourg. Les autobus nous ont déposés à la gare routière. Le programme a prévu 2 séquences.

1-La Cathédrale.

Dès la descente du car, sa flèche attire nos regards tant et si bien que notre approche pedestre s'opère naturellement. Arrivés sur la place nous sommes tous impressionnés par sa hauteur qui atteint 142 m. Elle demeure jusqu'au milieu du 19ème siècle l'édifice le plus élevé.

A l'intérieur nous nous attardons devant l'horloge astronomique. Nous sommes attentifs aux informations que nous délivre la guide qui nous accompagne. L'histoire de l'horloge, son fonctionnement,... sont détaillés. Elle indique l'heure, le calendrier civil et ecclésiastique ainsi que les indications astronomiques. Elle dévoile toute sa splendeur chaque jour à 12h30. C'est ainsi que nous assistons émerveillés à la mise en mouvement des automates. Enfin, chaque semaine pendant une heure environ un technicien spécialisé intervient pour remonter l'horloge.

2-Visite commentée de la ville.

Celle-ci s'effectue au fil de l'eau alors que nous sommes installés à bord d'un bateau qui navigue sur l'Ill. Nous admirons, sur l'une et l'autre berge, les habitations typiques aux couleurs vives et variées et aussi les bâtiments modernes du conseil de l'Europe, du Parlement Européen, de la cour européenne des droits de l'homme, du siège d'ARTE ...

Le parlement Européen joue un rôle essentiel dans le processus de décision de l'Union Européenne et établit les lois qui influencent notre vie quotidienne.

Le Conseil de l'Europe a été créé le 5 mai 1949 au lendemain de la guerre. C'est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Elle regroupe 47 Etats membres.

La Cour européenne des droits de l'homme est une institution indépendante au sein du Conseil de l'Europe. Elle veille à l'application de la Convention Européenne des droits de l'homme.

Strasbourg a été choisi pour symboliser la liberté et la paix retrouvée. Sa situation en fait le vivant symbole de la réconciliation entre France et Allemagne.